

Révision HRP 2020

Réunion cluster Sécurité Alimentaire
Mercredi 13 mai 2020



Révision HRP 2020

Le travail de révision du HRP 2020 a été entériné par la HCT dans le contexte de la pandémie de COVID. En effet, cette crise a des conséquences sur le travail des clusters et donc sur la planification initiale qu'il est important de refléter dans cette révision puisque les mesures de prévention et de réponse prises par les autorités ont un impact sur les plans sectoriels ainsi que le contexte des opérations humanitaires.

Une révision à mi-parcours du HRP 2020 est aussi nécessaire tenant compte de l'évolution de certaines crises dans plusieurs localités ou dans certaines régions comme l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les nouveaux déplacements de populations.

Révision HRP 2020 – Étape 1

Mise à jour des informations selon les instructions dans le template par chaque cluster.

Mise à jour du contexte de la perspective du cluster en raison du COVID 19 et des nouveaux événements en 2020 (e.g. déplacement au Lac) et impacts sur la stratégie sectorielle et ses priorités: nouveaux focus et re priorisation, indicateurs mis à jour et nouveaux indicateurs dans contexte COVID, etc.

Conséquences sur la réponse et son adaptation : utilisation des lignes directrices des clusters globaux, nouvelles modalités d'assistance comme l'utilisation CASH, réorientations d'activités, nouvelles activités, etc.

Implications sur les enjeux transversaux si le contexte COVID a eu une incidence sur le genre, la protection transversale et la redevabilité pour le cluster.

Révision HRP 2020 – Étape 2: Révision des projets existants

Financements : reclassification des activités/projets par les partenaires qui conduit à la révision cibles et budgétaire.

Les coordonnateurs des clusters avec les partenaires seront sollicités pour définir les projets à conserver, les projets à supprimer et les projets à modifier.

Le nouveau contexte (réduction des mouvements, structures de santé surchargées, nouveaux besoins humanitaires émergents...) peut vous amener à reconsidérer l'action initialement prévue : certains projets / activités peuvent devenir irréalisables et doivent être supprimés ; d'autres peuvent être considérés comme non prioritaires, compte tenu de la capacité limitée ; certains projets peuvent être maintenus, mais avec un coût plus élevé, compte tenu de l'augmentation des frais de la logistique...

Révision HRP 2020 – Étape 2: Ajout des nouveaux projets

Les clusters pourront inclure de nouveaux projets pour répondre aux besoins supplémentaires découlant de l'impact de COVID-19 mais également pour répondre aux nouveaux besoins liés à un changement de contexte (par exemple les nouveaux déplacements depuis le début de 2020).

EXEMPLES DE RÉPONSES COVID-19

- Prévention et traitement sanitaire du COVID-19.
- Protection de l'accès aux services de santé et traitement d'autres maladies, malnutrition ou problèmes de santé mentale et psychosociaux.
- Protection/renforcement des moyens de subsistance directement menacés ou affectés par les mesures internationales et nationales à contenir la pandémie (par exemple en raison de la perte d'emplois, de la perte d'accès aux marchés, aux intrants et actifs productifs, à l'inflation, etc.)
- ...

EXEMPLES DE RÉPONSES NON COVID-19

- Construction des abris, forage, latrines... pour les personnes récemment déplacés au Lac.
- Assistance alimentaire pour les nouveaux déplacés
- Réponse aux migrants par l'OIM ?
- ...